

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 25 (1988)  
**Heft:** 895

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En sens contraire:

*Et les groupes étrangers? — Si l'on refuse les concentrations multimédias, nous serons colonisés par les grands éditeurs internationaux.*

Le débat, bien sûr, reste ouvert. Nous le prolongerons.

### La lisibilité politique

Terrain plus familier. Les constitutionnalistes ont encore de beaux jours. Plusieurs projets nous ont été adressés pour réformer le Conseil des Etats (notamment C.-E. H.). Ils ont en général pour point commun le souci de faire du Conseil des Etats une véritable Chambre des Cantons, soit par le mode de désignation des parlementaires qui y siègent, soit par les compétences spécifiques de la deuxième chambre.

Même réception sur le problème du «Parlement du milieu». L'hypocrisie du système actuel est critiquée par plusieurs lecteurs.

La difficile lisibilité de la politique parlementaire suisse est fortement ressentie.

Sur ce chapitre, la position d'un sage:

*J'aimerais pour ma part prendre la balle au bond s'agissant de l'illisibilité des enjeux politiques et du rôle des médias. Les deux choses vont en effet de pair. La complexité technique des dossiers accroît le sentiment des citoyens que ce n'est en tout cas pas par l'action collective, politique, que leurs problèmes trouveront une solution, sentiment que la lenteur, la «viscosité» du processus helvétique a déjà trop tendance à générer.*

*Dès lors, il est inévitable que le débat politique soit de plus en plus présenté sous l'aspect du spectaculaire, du spectacle. La gauche, les intellectuels, les puristes que nous sommes ont tendance à condamner cette évolution, à rejeter cette personnalisation, ce jeu avec l'aspect extérieur des choses, le subjectif, le «look», avec ce qui touche et qui amuse. Mais la question, me semble-t-il, n'est plus d'empêcher cette simplification en elle-même, de se limiter à la regretter ou à se retirer sous la tente de ceux qui pensent, mais à éviter qu'elle n'entraîne la victoire de la forme sur le fond, de l'apparence, de la frime. Il nous faut relever le défi de restituer à travers le*

*labyrinthe des débats d'experts les choix politiques essentiels, et de mettre ces derniers en phase directe avec la vie quotidienne et les aspirations socio-politiques de nos concitoyens.*

*Autrement dit, faire en sorte que la clarification, la simplification nécessaires soient pédagogie et non démagogie. Et s'il est infiniment plus difficile d'être pédagogue que démagogue, cela n'est pas impossible et devrait être l'aspiration de tout communicateur qui se respecte. D'ailleurs l'opinion ne s'y trompe pas: ceux qu'elle considère comme les meilleurs politiciens sont aussi, parmi d'autres qualités moins visibles de l'extérieur, les meilleurs pédagogues. Citer des noms est toujours délicat, mais pour prendre un de ceux qui quittent la scène politique, je mettrai Jean-François Aubert. (R.L.)*

### Conclusion d'étape

Notre démarche et les remarques finales de nos lecteurs coïncident. L'accord fut involontaire, là où on ne l'attendait pas; cette découverte est la leçon de l'exercice, pour nous précieuse.

En choisissant quatre Entrées — d'autres auraient été possibles, nous l'avons dit; nous ne voulions pas élaborer un programme gouvernemental, mais faire un choix méthodologique — nous espérons déboucher sur «quelque chose», un point de convergence, ayant la vertu de donner un sens à des actions politiques plus ponctuelles. Or autre chose, en cours de route, s'est imposé à nous: notre société ne perçoit plus ou mal le temps politique, celui nécessaire pour qu'un projet national soit vécu communautairement. De la même manière, l'agitation boursière n'a rien à voir avec le temps de l'entreprise.

Cette conclusion a pu paraître formelle, à tort: la perception de la durée sociale, de la continuité, du patrimoine communautaire est constitutive du politique. Cette perception se perd aujourd'hui, parce que le discours politique est supplanté par d'autres discours, le scientifique, le médiatique, qui sont prédominants, qui ont non seulement leur langage spécifique, mais leur durée propre. A ce stade, inévitablement surgit la question: *Peut-on se ré-installer dans une durée «créatrice».* (S.R.)

Nos lecteurs, eux, ne souhaitent pas dis-

serter sur le temps politique, mais vivre, dans la durée d'un projet concret, le temps politique.

*Au point de visée de vos réflexions, un vide: l'absence d'un projet commun pour la Suisse actuelle, dont le fiasco de CH 91 fournit le signe évident. C'est seulement cette «nouvelle frontière» qui permettrait de répondre aux questions posées. (A.C.)*

*J'aimerais qu'un parti me donne la perspective de pouvoir être fier d'être Suisse. (P.H.)*

Nous ne concluons pas avec une proposition, choisie entre toutes. Le débat se poursuivra. Il faut aussi l'inscrire dans la durée.

Mais nous indiquons un choix préalable. Priorité devrait être donnée au dépassement des strates sociales: statut des saisonniers, des frontaliers, inégalité hommes-femmes, étirement des différences sociales, utilisation à notre profit, sans contrepartie suffisante, de la division internationale du travail. C'est pour nous, à la fois, une condition de survie et la pratique, dans la durée du temps politique, de la solidarité communautaire. ■

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

**Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch

Jean-Daniel Delley (jd)

Catherine Dubuis

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

Invité: Philippe Bois

### Abonnement:

65 francs pour une année

### Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

### Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof

Jean-Luc Seylaz

### Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA